

## Parcours administratif

Je suis professeur des écoles ( C'est-à-dire institutrice).

Nos souffrances ne sont pas les seules à gérer. Il faut savoir qu'à un certain seuil de douleur, on ne peut plus travailler. J'ai donc été en arrêt de mars 2007 à fin août 2007. J'ai essayé de reprendre. Au bout de 2 mois, impossible de continuer : arrêt de novembre 2007 jusqu'à ce jour .....

En mai 2008, le Comité Médical m'a refusé un Congé Longue Maladie.

J'ai fait une seconde demande, après avis d'un expert, le Comité Médical a encore rejeté mon dossier en octobre 2008.

A partir de novembre 2008, mon nouveau statut a été fonctionnaire en congé sans solde pour raison de santé.

J'ai revendiqué mes droits et j'ai obtenu une indemnité de fin de droits versée par l'Académie.

J'ai fait appel auprès du Comité Médical Supérieur et en mai, j'ai reçu un nouveau refus.

En juillet, le chirurgien a pris la décision d'opérer.

J'ai refait tout mon dossier de demande de Congé Longue Maladie pour neuropathie périphérique.

Début octobre, je suis passée de nouveau en expertise.

Suite à cette expertise, j'ai reçu aujourd'hui l'accord du Comité Médical pour ce CLM qui me fait retrouver mon salaire et mes droits.

Comme quoi, il faut se battre!!!!!!

Et ce n'est pas fini, suite au prochain épisode